



SETTIMANALE CORSU  
 SETTIMANALE CORSU  
 SETTIMANALE CORSU  
 D'INFORMAZIONE  
 D'INFORMAZIONE



**PADDUC, MIGRANTS**

# Les grands choix de l'assemblée

**CATALOGNE**

*Indépendance?  
 Points de vue  
 de Corse*



**GRAND ANGLE**

*Paul Bianchi,  
 bio et  
 tradition*



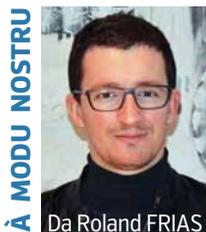
**1,60€**



## BILLET D'un programme l'autre

Ce 6 octobre, la Commission européenne a adopté le programme de développement rural (PDR) de la Corse. Il élabore la stratégie pour l'utilisation de 259 M€ de fonds publics disponibles pour la période 2014-2020 dont 145 M€ du budget de l'UE, soit 1,3 % de l'enveloppe octroyée à la France, et 114 M€ de contreparties nationales. Ses objectifs stratégiques sont, notamment, de soutenir le développement des agriculteurs «existants» et nouvellement installés : 787 exploitations sont concernées, pour des projets de modernisation et de développement.

Il aurait cela dit, été plus approprié de parler des agriculteurs «encore existants». Comme le montre un document de l'Office du développement agricole et rural de Corse (Odar), entre 2000 et 2010, le nombre d'exploitations a chuté de 21%, la Corse-du-Sud enregistrant la baisse la plus prononcée : -28% ! Les premières concernées ont été les petites exploitations : 31% d'entre elles (39% dans le sud) ont été rayées de la carte en l'espace de dix ans. Et en 2010, les chefs d'exploitation de plus de 50 ans représentaient plus de la moitié de l'effectif total et étaient trois fois plus nombreux que les moins de 40 ans. Fait plus inquiétant encore, selon le recensement agricole de 2010, près de 70 % de ces agriculteurs de plus de 50 ans n'avaient pas de successeur. Aussi le nouveau PDR corse envisage, également, de soutenir le «renouvellement générationnel» avec pour objectif affiché 250 projets d'installation de jeunes agriculteurs sur l'ensemble de la période. Ce ne serait pas un luxe même si, à en juger par les chiffres de l'Odar, le nombre d'installations a connu une hausse constante entre 2008 et 2013, passant de 27 dossiers par an à 66. Ceci étant, le précédent PDR identifiait pour la période 2007/2013 un «objectif fort», celui de structurer «une agriculture de production réellement professionnelle riche de 2 000 producteurs capables de fournir au marché les produits insulaires de qualité qu'il réclame», le marché local n'étant «pas suffisamment alimenté en produits d'origine corse». On ne peut pas dire que huit ans plus tard, ce constat appartienne au passé. P. M-P



À MODU NOSTRU  
Da Roland FRIAS

## Da a chigna à a cuccagna ?

Di novembre, ci serà l'ultimu «venneri 13» di l'annata 2015. Hà un sensu particulare u «13». Si risente assai ind'è a sucetà.

Ghjè perquessa chì spessu ùn si trova una tredecimesima sala ind'è un sinemà, ne dinù una tredecimesima fila di sedie ind'è

l'avìu, ne un tredecimesimu pianu ind'è un ostella è ancu menu una camera purtendu stu numeru...

Sta parte d'irrazionale ch'elle ripresentanu e superstizione hè scritta più chè mai ind'è u nostru incuscente cullettivu.

Secondu un'inchiesta, 41 percentu di i Francesi si dicerianu «superstiziosi». Si tratta d'una minorità, ma hè impurtante quantunque.

Ma perchè credimu in ste fandonie ? Per certi spezialisti, averia un raportu cù a paura. Ci seria dinù una lea cù a religione.

Parechje ligende è cridenze sò ghjunte sin'à noi per mezu di e storie di famiglie. Tandu, e superstizione ci amparerianu ciò chè nò simu.

Ghjè assai difficiule à spiegà ma ci hè poca ghjente chì ci la face à passà sott'à un scalone. Di modu incuscente, nimu ùn vole pruvà u malannu. Stu cumpurtamentu hè cum'è scrittu in sè.

Eppuru, venneri u 13 ùn face micca chè paura. Ghjè un ghjornu chì ghjè dinù surghjente di speranze è di fortuna. Ma perchè st'inversione di i generi ?

Seria una manera di scunghjurà a sorte, di sfida u malannu, seria ind'a natura umana. Un sintimu chì tradisce ancu un righjettu più cuntempuraneu di l'anziane cridenze religiose. Un sintimu nant'à u quale voganu l'impresse di i ghjochi di azardu. I cifri d'affari di i Casinò è di a «Française des Jeux» crescenu à l'uccasione d'ogni «venneri 13».

Per a FDJ, ghjè una data «particulare» perchè sò duie volte di più numerosi i ghjucadori -da 6 à 8 milioni in più- à pruvà di vince u «Jackpot» cù i ghjochi da tirà o da grattà. A simana di u «venneri 13» si registregghja più di 20 percentu di ghjucate in più.

Stu ghjornu face sunnià tante persone. A simbulica di u male chjapperia u so cuntrariu : u mumentu di u periculu diventeria quellu di a fortuna è di l'upportunità.

Da a chigna à a cuccagna, u «venneri 13» hè dunque una cridenza cù dui lati, cum'è e superstizione chì facenu parte di a nostra vita di tutt'i ghjorni, dapoi sempre.

Sapendu chì, a ci dice un proverbiu nustrale, «a fortuna vene di raru duie volte à chì ùn la sà cunnosce»... Allora, bona fortuna à tutte è à tutti ! Aprite l'ochji, siate attentivi...



**Vous** vivez en Balagne, en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Bonifacio ou le Sartonais, vous avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?

**Vous** souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?

**Vous** aimez écrire et/ou prendre des photos?

**L'ICN recherche des correspondants locaux.**

Écrivez-nous :

[journal@corse-information.info](mailto:journal@corse-information.info)



ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

## Dispositif adopté à l'unanimité

Lors de la dernière session de l'Assemblée de Corse, vendredi 2 octobre, les conseillers territoriaux ont approuvé un rapport prévoyant un plan pour l'accueil de 200 à 250 réfugiés sur l'île au cours des deux années à venir.

Alors que depuis quelques semaines, partout en Europe on se mobilise face au drame que vivent les milliers de réfugiés qui fuient chaque jour leur pays au péril de leur vie, la Corse vient à son tour d'acter sa participation active au secours de ces populations.

Ce vendredi 2 octobre, la question de l'accueil des réfugiés sur l'île était en effet au cœur des travaux de la session de l'Assemblée de Corse, l'Exécutif ayant soumis au vote un rapport prévoyant l'approbation de mesures mises en place par la collectivité, et l'affectation des fonds associés. L'accueil de 200 à 250 réfugiés sur deux ans dans l'île est ainsi envisagé par ce dispositif qui prévoit, pour ce faire, de déployer les moyens et les compétences de la CTC.

Un plan qui se déclinera en plusieurs temps, à commencer par la mobilisation du patrimoine immobilier de la collectivité, afin de répondre à la demande d'hébergement d'urgence. Les logements de fonction des établissements publics locaux d'enseignement, vacants pour l'année scolaire en cours, seront ainsi mis à la disposition des réfugiés.

Dans le même temps, est également prévu un soutien aux propriétaires publics ou privés qui affecteront des locaux d'accueil pour le logement de ces populations.

Par ailleurs, le dispositif prévoit également de soutenir les actions afférentes à l'accès aux soins, à l'accompagnement psychologique, à l'aide alimentaire, à l'accès à l'hébergement d'urgence et à l'accès aux droits qui seraient portés par les communes volontaires ou les associations reconnues dans le domaine de l'aide humanitaire d'urgence.

En tout, ce sont ainsi 100 000 € prélevés sur le fonds d'aide régionale d'urgence qui devraient être dégagés pour financer l'ensemble de ces interventions.

À noter que si le rapport a su recueillir l'unanimité des voix des conseillers territoriaux présents, tous ont insisté sur le fait qu'ils ne minimisent pas pour autant la précarité qui sévit dans l'île. À ce titre, l'exécutif a tenu à souligner que «ce choix est complémentaire de la politique sociale et solidaire déployée par la CTC depuis 2010».

Manon PERELLI

### OÙ LOGER LES RÉFUGIÉS ?

**Les logements de fonction** des Établissements publics locaux d'enseignement (EPL) vacants pour l'année scolaire en cours et pouvant être mis à disposition pour l'accueil des réfugiés sont au nombre de 20.

**La Corse-du-Sud dispose ainsi de 8 logements** : un T4 au collège de Vico ; un T3 au collège de Bonifacio ; un T3 au collège Jean-Nicoli de Propriano ; un T3 au collège Lætitia d'Ajaccio ; un T4 au L.P. Jules-Antonini d'Ajaccio ; un T3 au collège de Petreto ; un T4 au lycée Fesch d'Ajaccio ; un T3 au lycée de Porto-Vecchio.

**En Haute-Corse, 12 appartements sont disponibles** : un T4 au collège Philippe-Pescetti de Cervione ; un T3 et un T4 au collège de Saint Florent ; un T2 au collège du Fium'Orbu ; un T4 au collège Pascal-Paoli de L'île Rousse ; un T4 au collège Pascal-Paoli de Corte ; un T6 au L.T Paul-Vincensini de Bastia ; un T3 au lycée Pascal-Paoli de Corte ; deux logements au lycée Giocante-de-Casabianca de Bastia ; un T3, en travaux, au collège de Moltifao ; un T4 au collège de Casinca.

**Ça peut le faire !** Il était las «d'entendre, encore et toujours, les mêmes discours de nos hommes politiques» et refusait de se «résigner à cette triste réalité que la politique politicienne insulaire nous offre». L'auteur Norbert Paganelli, lauréat du prix du livre corse 2015, a donc choisi d'agir en créant Pudemu, un collectif régional citoyen qui entend, non plus «changer de politique mais [...] changer la politique».

**Tirelire.** La Chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Corse, avec l'aide de l'Agence de développement économique de la Corse (Adec) et la fédération départementale du Bâtiments et des travaux publics, a pris une mesure en faveur du secteur du BTP de la Haute-Corse, éprouvé par la crise. L'aide prend la forme d'un «Prêt à taux Zéro-BTP» abondé par un budget de 400 000 €, ce qui devrait générer 10 M€ de trésorerie gratuite mis à la disposition du BTP.

**Si proche et de plus en plus lointaine...**

Le 5 octobre à Bonifacio, commerçants, agriculteurs, transporteurs, pêcheurs, tous usagers de la ligne maritime Saremar reliant toute l'année Bonifacio à Santa Teresa di Gallura, ont manifesté en bloquant à quai le navire *Ichnusa*. Ils s'inquiètent de la cessation de cette liaison, annoncée pour le 31 décembre. À cette date, la Saremar, en liquidation judiciaire, mettra un terme à ses activités. Selon le syndicat de transporteurs Strada Corsa, le maintien de cette liaison à l'année est primordial pour l'économie de la Corse.

**Abandon.** François Tatti, président de la Communauté d'agglomération de Bastia (CAB) a fait savoir le 6 octobre qu'il abandonnait son projet de faire cavalier seul aux prochaines élections territoriales en conduisant une liste avec le Mouvement Corse Démocrate, et qu'il rejoignait les rangs de la liste Giacobbi.

**Annnonce.** Gilles Simeoni, en visite à l'université de Corte le 6 octobre, a quant à lui officialisé sa candidature en promettant à la Corse un «rendez-vous avec l'Histoire» en décembre.

**Association.** Vanina Pieri, présidente de Corse Social Démocrate a pour sa part annoncé qu'elle partirait en campagne «non pas aux côtés, mais avec Jean-Charles Orsucci» en vue de «dégager un espace résolument à gauche au sein duquel il n'y aura pas de mésalliance» ainsi qu'elle l'a spécifié dans les colonnes de Corse Matin, le 6 octobre.

**Plébiscite.** Lors de son assemblée générale, le 5 octobre à Corte, la Fédération de l'hôtellerie de plein air de Corse a fait connaître sa préférence marquée pour une reprise de la SNCM par le consortium d'entreprises corses Corsica Marittima. Le tribunal de commerce de Marseille doit examiner les offres de reprises de la compagnie le 14 octobre. ■

PADDUC

## Ère nouvelle ou bébé mort-né?

**Avec 36 voix pour, 12 contre et 3 absents, les élus de l'assemblée de Corse ont adopté le Padduc, document de programmation qui régira le développement de l'île pour les prochaines décennies. Si dans l'hémicycle les uns se félicitaient de la solidité du projet et de perspectives nouvelles, d'autres évoquaient déjà l'idée d'un bébé mort-né au titre des motifs d'inconstitutionnalité. Réactions...**

Propos recueillis par AF



**Maria Giudicelli**  
Conseillère exécutive  
en charge du dossier

Je constate que ressurgissent des réflexes morbides. Quand j'entends des oiseaux de mauvais augure me promettre une fois de plus un échec, aujourd'hui, non seulement cela ne m'inquiète pas, mais je suis en plus convaincue que nous allons ouvrir des perspectives nouvelles. Nous allons faire mentir ceux qui ne sont pas convaincus et nous allons montrer de quoi nous sommes capables en matière d'aménagement de la Corse, que nous organisons de manière nouvelle. Maintenant, indépendamment des parcours habituels, comme le contrôle de légalité, la navette entre la CTC et la préfecture, le Padduc est opposable. Pour tout dire, et contrairement à ce que j'ai pu entendre dans l'hémicycle, nous sommes auprès de certains maires qui nous ont sollicités parce qu'ils élaborent leur document d'urbanisme. Contre toute attente, et cela peut-être surprendre, le maire de Piana, qui a exprimé un vote contre et des critiques acerbes à l'égard de notre démarche, nous reçoit dans sa commune afin que nous puissions l'accompagner dans l'élaboration de son PLU. On voit donc que, lorsque l'on essaye de dire ici ou là que le Padduc n'a pas été suffisamment à l'écoute des maires, les actes démontrent tout à fait le contraire.



**Paul Giacobbi**  
Président du conseil exécutif de Corse

Je pense qu'il s'agit d'un très bon document et d'ailleurs sa qualité est saluée. Je me souviens que l'ancien président de la République, au moment où il était candidat - je parle bien entendu de Nicolas Sarkozy - avait dit que le précédent Padduc était disqualifié. Il y a quelques temps, ce même Nicolas Sarkozy a dit que le Padduc était aujourd'hui équilibré. Nous avons même des hommages là où ne nous les attendions pas. Pour le reste, nous avons constaté une certaine gesticulation. Les amendements n'ont porté que sur la rédaction. Cela consistait au fond à dire différemment ce que nous avons déjà écrit, ou à réécrire à tel endroit ce que nous avons écrit à tel autre. Je veux bien que ce soit une révolution, mais le document est bon comme il est. Après, on nous promet les foudres de la juridiction, mais force est de constater que jusqu'à présent, ce document tient la route juridiquement. Bien entendu, il fera très certainement l'objet de contestations, mais je pense que nous nous sommes entourés, dans toute la démarche, des meilleurs conseils, d'autant que nous avons été extrêmement prudents. Aujourd'hui, nous devons rendre hommage à Maria Giudicelli qui a fait un travail prodigieux.



**Stéphanie Grimaldi**  
Conseillère territoriale de droite

Dans les différentes étapes du document, je n'ai cessé de dénoncer la fragilité juridique qui affectait ce texte. L'objectif aurait été d'avoir normalement un Padduc qui puisse être appliqué, et qui puisse surtout remplir l'objectif qu'il devait avoir, comme par exemple sécuriser les documents d'urbanisme. À mon sens, le document est tellement attaqué, parce qu'il est fragile juridiquement, qu'il est mort-né. Je pense que le Padduc va être attaqué par le préfet ou les services de l'État au titre des motifs d'inconstitutionnalité



**Josepha Giacometti**  
Corsica Libera

C'est la confirmation de ce que nous disons depuis plusieurs mois, à savoir les revendications portées par le mouvement national depuis des décennies sur la défense de la terre, par la force du mouvement national qui est impliqué au travers ses élus. Depuis des mois, nous avons apporté notre contribution à ce Padduc, qui n'est pas parfait. Nous avons poussé au maximum sur les points principaux, sur ce qui nous paraissait être des fondamentaux, comme par exemple la protection des terres agricoles, la protection des espaces remarquables, etc... Nous sommes satisfaits de savoir qu'à présent nous tournons définitivement le dos à un modèle d'économie résidentiel, pour nous tourner vers une économie productive dans laquelle nous trouverons plus de justice sociale. Maintenant, à nous de mettre en œuvre ce document.



**Jean-Christophe Angelini**  
Conseiller territorial Femu a Corsica

Il est heureux que cette base de travail ait été validée, et ce avant que la mandature actuelle ne s'achève. Aujourd'hui, nous voyons bien que des élus de tous bords ont convergé pour élaborer ce document. Comme d'autres, j'entends les critiques qui peuvent naître ici ou là. Nous avons une claire conscience des limites de ce document, mais aussi en même temps des perspectives particulièrement importantes qu'il ouvre. Nous devons aujourd'hui nous attarder sur les perspectives plus que sur les limites. Je crois qu'il est important, à un moment donné, de faire abstraction de la chose politique au sens partisan du terme, et ce à deux ou trois mois d'une élection. À Femu a Corsica, nous ne voulons pas de cela. Nous avons voulu privilégier le document. Nous avons jugé utile de le faire évoluer plutôt que de le condamner par principe. Nous avons posé un acte qui fera date et qui a été rejoint et enrichi par d'autres groupes. Incontestablement, nous avons maintenant une base de travail qui permet d'envisager l'avenir de manière beaucoup plus sereine.

ÉLECTIONS EN CATALOGNE

# Tentations indépendantistes

**C'était pressenti et c'est devenu une réalité : les indépendantistes catalans ont remporté les élections régionales. Les deux listes de ce courant, « Ensemble pour le oui » et la « Candidature d'unité populaire », ont obtenu la majorité absolue en nombre de sièges au parlement, à savoir 72 sur 135. Les réactions ne se sont pas fait attendre en Corse.**



**S**i les indépendantistes ont gagné les élections en Catalogne, ce succès est toutefois à nuancer légèrement. En effet, ils ne sont pas majoritaires en nombre de voix, avec 47,8%. Plusieurs élus et personnalités corses s'étaient rendus en Catalogne afin d'être présents au moment des résultats de ce scrutin qui pourrait rapidement devenir historique, si d'aventure le gouvernement conservateur espagnol venait à lâcher du lest. Les indépendantistes de Corsica Libera par exemple, se frottaient les mains au soir du 27 septembre. Pour François Sargentini, membre de l'exécutif du mouvement, «ce qui se passe en Catalogne actuellement est quelque chose d'exceptionnel. Et c'est le cas pour toutes les nations sans État en Europe qui luttent maintenant depuis de nombreuses années pour leur souveraineté». Car pour François Sargentini, la Catalogne ne fait pas figure d'exception dans le nouveau paysage politique européen qui se dessine. «Il ne faut pas oublier le processus écossais, qui a également connu des succès, et qui attend maintenant de revenir à un nouveau référendum dans les cinq années qui viennent» rappelle-t-il, satisfait de constater qu'aujourd'hui, «c'est une nouvelle voie qui s'ouvre et c'est une nouvelle Europe qui est en train de se dessiner». Car il s'agit bien de cela. Le peuple catalan marche bel et bien vers son indépendance et l'objectif est désormais de créer les conditions de cette fameuse sécession. Les autonomistes corses de leur côté, affichent également leur satisfaction. À ceux qui agitent les peurs, considérant que la Catalogne serait exclue de l'Europe en cas d'indépendance, l'ancien député européen François Alfonsi répond que «la Catalogne est en Europe et ça personne ne peut le contester. Elle est liée à l'Europe géographique, culturellement et économiquement». Selon lui, il ne fait aucun doute que la «Catalogne restera quoi qu'il arrive en Europe. Déjà, parce que c'est la volonté du peuple catalan, ensuite parce que c'est l'intérêt de l'Europe, tout simplement. Le reste est un chantage à la limite de la stupidité». François Alfonsi connaît bien son sujet, pour

avoir fréquenté assidument les couloirs des hautes instances européennes. En revanche, il n'exclut pas que l'Espagne pourrait être «tentée de vouloir régler ses comptes» et ainsi compliquer les négociations. «Mais c'est bien l'option européenne qui s'imposera». «L'essentiel, c'est que l'Europe continue dans sa diversité. De toute façon, l'Europe ne pourra pas continuer dans l'avenir sans avoir un minimum de souplesse pour s'adapter à la demande démocratique des peuples» explique-t-il. Henri Malosse, président du Comité économique et social européen (CESE), partage quant à lui la même idée. Selon lui, «mettre la Catalogne à l'écart de l'Union européenne serait absurde!» Car l'Union européenne ne pourrait se passer de la Catalogne, qui pèse au passage 20% du Produit intérieur brut de l'Espagne. «Le résultat des élections en Catalogne a montré qu'il y a quand même une grande volonté d'ouvrir une nouvelle page institutionnelle sous l'indépendance» explique Henri Malosse. Des questions demeurent toutefois en suspens: s'agira-t-il d'une indépendance totale ou d'un statut particulier dans le cadre de l'Espagne? «Ce sont des choses qui ne regardent que les Catalans» considère Henri Malosse. Ce qu'il faut retenir, c'est que cela «confirme qu'il y a une aspiration, dans beaucoup de territoires d'Europe, à davantage d'autonomie, et donc forcément moins de centralisation». Pour lui, il ne fait aucun doute que «l'Union Européenne devrait accepter cet état de fait, et non s'y opposer». Il rejoint également François Alfonsi lorsqu'il se déclare particulièrement choqué «par les menaces et les chantages proférés à l'égard des partis indépendantistes catalans. Nous n'avons pas à interférer dans les processus démocratiques» conclut-il. La victoire des indépendantistes catalans pourraient bien bouleverser la géographie de l'Europe de demain, et pourquoi pas ouvrir la voie d'une décentralisation accrue dans d'autres pays de l'UE. Au Royaume-Uni? En Italie? Et en France aussi? ■

Frédéric Bertocchini

Photos DR



PAUL BIANCHI

## La voie de la tradition

*Éleveur bovin sur la commune de Villanova, Paul Bianchi vend ses produits directement aux restaurateurs et sur le marché d'Ajaccio. Cet agriculteur bio nous parle de sa passion et de sa profession. Un rêve d'enfant. Rencontre.*





**Comment décririez-vous votre activité en quelques mots?**

Je suis éleveur depuis vingt ans environ. J'ai commencé à élever des brebis et des vaches avant de me spécialiser dans les vaches et les veaux. Je suis dans l'agriculture biologique depuis une dizaine d'années et je travaille en vente directe. C'est-à-dire que je vends directement aux restaurateurs qui me sollicitent, ou bien sur le marché d'Ajaccio où l'on peut me rencontrer un samedi matin sur deux. Le contact direct entre producteur et consommateur offre l'avantage d'une transparence totale.

**Où se trouve votre exploitation exactement?**

Sur la commune de Villanova, plus précisément au golfe de Lava. C'est-à-dire que je me situe sur le bord de mer. C'est un endroit assez joli, par ailleurs, puisqu'on peut voir la mer juste derrière les champs.

**Pourquoi choisir l'agriculture, et plus particulièrement l'élevage?**

Contrairement à beaucoup de collègues, je n'ai pas repris d'exploitation familiale. Mes parents étaient enseignants tous les deux. Mais enfant, déjà, je rêvais de vivre au grand air et de devenir agriculteur. Je n'avais qu'une dizaine d'années quand, après avoir visité une exploitation, le métier d'agriculteur m'est apparu comme une évidence. Après un bac scientifique et l'obtention d'un BTS agricole, j'ai travaillé pendant deux ans comme technicien à la Chambre d'agriculture. Ces études et cette expérience professionnelle ont conforté encore plus ma volonté de devenir agriculteur. En revanche, mes arrière-arrière-grands-parents étaient agriculteurs. Je disposais donc de terrains familiaux. C'est d'ailleurs peut-être pour cela que le fait de devenir agriculteur était un rêve d'enfant.

**Un éleveur bio doit-il respecter un cahier des charges précis?**

Il y a une certification. C'est-à-dire qu'il y a un organisme certificateur qui vient contrôler les éleveurs. En ce qui me concerne, il s'agit d'Ecocert France qui vient sur mon exploitation pour y réaliser à des contrôles une ou deux fois par an. La base de cette certification se trouve dans l'alimentation que l'on donne aux animaux. Nous ne devons trouver ni engrais ni pesticides sur les terrains où se trouvent les animaux. Ensuite, nous n'avons droit qu'à un seul traitement sur nos bêtes. Le principe est également de créer une certaine immunité. C'est-à-dire que moins nous traitons les vaches, plus ces dernières sont immunisées. C'est aussi simple que ça.

**Et si une maladie se déclare dans votre élevage?**

Le principe est justement qu'il ne devrait pas y en avoir. Je touche du bois, mais dans mon exploitation je n'ai jamais eu ce type de problème jusqu'à présent. Certes, on peut trouver quelques cas de fièvre de temps en temps, mais ce sont des situations que nous gérons très facilement.

**Votre exploitation fonctionne-t-elle en autonomie alimentaire?**

Tout à fait! Il s'agit même d'un point très important dans ce type d'exploitation. Mes animaux ne consomment que ce que je suis en mesure de produire sur mon exploitation. C'est bien entendu le cas du fourrage. Je n'ai rien inventé dans ma façon d'élever mes bêtes, je perpétue la tradition et élève des vaches comme autrefois.

**Quelle est la particularité gustative du veau corse?**

Ce qui conditionne le goût de la viande, c'est l'alimentation que l'on donne à l'animal. Ce facteur est beaucoup plus important que la race en elle-même. L'important est surtout la manière dont un veau est élevé. Chez nous, cela se déroule en plein air intégral. Je pense qu'en Corse, les veaux ont un goût différent selon les terroirs auxquels ils appartiennent. Par exemple, un veau qui appartient à un terroir comme le mien, c'est-à-dire de bord de mer, aura très certainement un goût différent qu'un veau qui est élevé en montagne.

**Le fait qu'ils soient élevés près de la mer joue-t-il à ce niveau-là?**

Oui, tout à fait. Je laisse les animaux dans mon champ en bord de mer toute la journée avant de les récupérer le soir. Dès que les animaux remontent, ils vont ensuite boire dans la rivière. Je peux vous dire qu'ils se précipitent. Si ils ont autant soif, c'est parce qu'ils ont mangé dans la journée des aliments imprégnés de sel. Et cela se ressent bien évidemment par la suite au niveau du goût dans les assiettes.

*Propos recueillis par Frédéric Bertocchini*

*«Je n'ai rien inventé dans ma façon d'élever mes bêtes, je perpétue la tradition et élève des vaches comme autrefois.»*

REPÈRES

**1992 :** BTS agricole au lycée agricole de Sartène. Certificat spécialisation «agriculture biologique» au lycée agricole de Carpentras.

**1995 :** Installation comme agriculteur.

**2003 :** Labellisation AB et passage à la vente directe.

*L'exploitation se situe au Golfe de Lava, à 15 km au nord d'Ajaccio.*

*Une terre de 200 hectares dont 50 hectares de prairies, entretenues méticuleusement pour y cultiver le foin nécessaire aux besoins du troupeau, afin qu'il bénéficie «d'une alimentation 100 % naturelle».*

*Le cheptel est composé de 60 vaches (avec leurs veaux de souche locale), croisées avec des taureaux Aubrac ou Charolais, pour un meilleur rendement boucher.*

*Les animaux ne reçoivent pas de traitement antibiotique.*

*Les veaux sont exclusivement nourris de lait maternel, de foin et d'herbe fraîche; ils sont abattus dès 7 mois.*

*En 2013, Paul Bianchi a par ailleurs diversifié son exploitation avec la plantation de 2 hectares d'immortelles.*



## Compétitive, ma non troppo

Selon la onzième édition du palmarès sur la compétitivité établi par le Forum économique mondial de Davos (WEF), la France se classerait désormais en 22<sup>e</sup> position sur 140, devant l'Irlande [24<sup>e</sup>] mais loin derrière l'Allemagne [4<sup>e</sup>] la Grande-Bretagne [10<sup>e</sup>] et plus encore la Suisse [1<sup>re</sup>]. Le niveau des impôts et des salaires, le droit du travail, les équipements, la démographie, l'éducation et la formation professionnelle, les services publics sont parmi les paramètres pris en compte pour évaluer la compétitivité des pays. La France fait fort pour l'offre Internet haut débit [4<sup>e</sup>], le réseau ferroviaire [6<sup>e</sup>], les infrastructures [10<sup>e</sup>] et la performance de ses écoles de commerce [11<sup>e</sup>]. Elle figure au top 15 des pays où il est le plus facile de créer son entreprise. Là où ça se gâte, c'est lorsqu'il est question de relations entre partenaires sociaux [116<sup>e</sup>], d'incitation fiscale au travail [122<sup>e</sup>] et de poids de la fiscalité [132<sup>e</sup>].

## L'IR pour tous !

Le député PS de Seine-Saint-Denis Razzy Hammadi a déposé le 3 octobre devant la commission des Finances un amendement visant à établir un impôt sur le revenu minimum obligatoire. En 2006, 56,8% des foyers fiscaux étaient assujettis à cet impôt. Le chiffre, après avoir baissé puis augmenté lors des neuf dernières années, est retombé cette année à 47,4%, soit 17,6 millions de foyers assujettis. «L'objectif, a-t-il précisé à l'AFP, est de répondre à la frustration de certains de nos concitoyens, alors que plus de 50% de la population ne paye pas d'impôt sur le revenu», ajoutant que cette situation constituait «aussi une instrumentalisation du FN à laquelle il faut mettre fin». Razzy Hammadi a déposé deux versions de son amendement, la première créant «une tranche supplémentaire qui devient la première tranche» et entraînant un «paiement forfaitaire minimum». La deuxième consistant à «rajouter une ligne à la feuille d'impôt (comme pour la redevance télé) intitulée «cotisation civique minimum obligatoire», dont le montant est à fixer par décret». L'impôt minimum serait de 30 à 60 €. Le produit de cet impôt «symbolique» serait intégralement versé «en direction des classes

moyennes» via des allègements en leur faveur, sans «aucun gain fiscal» pour l'Etat «afin de respecter l'engagement» de François Hollande de ne plus alourdir la facture fiscale des ménages.

## La traque aux NOx

Au Parlement européen, la commission de l'environnement a adopté le 30 septembre une mise à jour des dispositions européennes sur les émissions des voitures, fixant des limites pour certains polluants, notamment les oxydes d'azote (NOx). Les députés veulent que de nouvelles procédures d'essai en situation réelle soient appliquées pour les émissions d'ici 2017, que toutes les nouvelles voitures soient équipées d'un compteur de consommation de carburant et d'indicateurs de changement de vitesse d'ici 2019.



## Différé illégal

Le 5 octobre, le Conseil d'État a annulé l'arrêté d'agrément par l'État de la convention d'assurance chômage, fruit d'un accord entre le patronat et trois syndicats (CFDT, FO, CFTC), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Saisie par des associations de chômeurs et précaires, la plus haute juridiction administrative a jugé «illégales» les modalités de calcul du différé d'indemnisation, période pendant laquelle un chômeur doit attendre avant de pouvoir toucher son allocation chômage. Le Conseil d'État a estimé qu'elles «pouvaient aboutir à priver certains salariés licenciés illégalement de toute indemnisation des préjudices autres que la perte de revenus liée au licenciement». Cette annulation prendra effet le 1<sup>er</sup> mars 2016. Le Conseil d'Etat a par ailleurs jugé que les partenaires sociaux n'étaient pas «compétents» pour fixer les obligations déclaratives des demandeurs d'emploi et les modalités de récupération par Pôle emploi des trop-perçus. Ces deux dispositions, qui sont «divisibles du reste de la convention», sont annulées immédiatement.

**72 M€...** c'est le montant global annuel des compensations accordées à Air Corsica, Air France et Hop! pour assurer les liaisons aériennes de service public entre la Corse et Nice, Marseille et Paris.

**2 900...** postes menacés de disparition d'ici 2017 dans le cadre du plan de restructuration du groupe Air France qui prévoit des licenciements secs, l'annulation de commandes d'avions, une réduction des fréquences sur 22 lignes, des fermetures de lignes et une réduction de l'activité sur le réseau long-courrier dont la flotte perdrait 5 avions en 2016, puis 9 en 2017. Ce plan qui fait suite à la suppression de déjà 5500 postes entre 2012 et fin 2014 induirait un «sureffectif» de 300 pilotes, 900 hôtesses et stewards et 1 700 personnels au sol. En Corse, 48 emplois seraient menacés.

**17%...** d'augmentation prévue pour 2016 sur l'ensemble du portefeuille du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Entre autres, le budget Jeunesse et vie associative devrait passer de 229 M€ en 2015 à 391 M€.

**9,5 %...** de hausse en août pour le nombre de personnes tuées sur les routes, après une augmentation de 19,2% en juillet. Lors d'un comité interministériel le 2 octobre, Manuel Valls a annoncé, la mise en œuvre de 22 mesures dont l'installation de 500 nouveaux radars mais aussi, pour la première fois, de plus de 10 000 radars leurres. Le 3 octobre, en Corse, 31 personnes -une pour chaque victime de la route enregistrée depuis le début de l'année- manifestaient au col du San Bastianu en s'allongeant au milieu de la route, recouvertes d'un drap blanc.

**26%...** c'est, selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), publié le 3 octobre, la part que représenteront les énergies renouvelables (éolien, solaire, hydroélectricité, etc.) dans la production d'électricité mondiale en 2020. En 2012, cette part était de 22% -dont 21% en Corse, selon EDF. L'AIE indique que d'ici cinq ans, 700 gigawatts de nouvelles capacités vertes seront installés, soit l'équivalent de 700 réacteurs nucléaires.

**204 mm...** d'eau au mètre carré enregistrés à Campile, au plus fort des violentes averses qui se sont abattues sur la Corse entre le 1<sup>er</sup> et le 3 octobre. Les pertes induites par ces intempéries s'élèveraient à plusieurs dizaines de milliers d'euros pour les agriculteurs.

**21645...** sites autorisés, dont 18595 en service, pour la téléphonie mobile très haut débit (4G) tous opérateurs confondus, au 1<sup>er</sup> octobre, a indiqué l'Agence nationale des fréquences (ANFR) dans son observatoire mensuel, rendu public le 5 octobre. En Corse, on dénombrait début octobre 91 supports 4G en service -48 en Corse-du-Sud et 43 en Haute-Corse. Les autorisations de sites 4G accordées au cours du mois dernier sont en hausse de 1% par rapport au précédent observatoire.



Fondateur Louis Rioni

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE © est édité par CorsicaPress Éditions SAS  
Immeuble Marevsta, 12, Quai des Martyrs de la Libération, 20200 Bastia  
Tél. 04 95 32 89 95

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Paul Aurelli (04 95 32 89 95).

Conseillers : Jean Bozzi (éditorial), Roland Frias (Cultura è lingua corsa),  
Christian Gambotti (Diaspora et Corses de l'extérieur)

### COMITÉ DE SURVEILLANCE

Philippe GIAMMARI - président, Jérôme FABRO-AURELLI - vice-président,  
Gérard ALEXANDRE, Jean BOZZI, François RISTORCELLI, Jean TOMA.

BUREAUX 1, Rue Miot [2<sup>e</sup> étage] 20200 BASTIA

SECRETARIAT Tél. 04 95 32 04 40

ANNONCES LÉGALES Tél. 04 95 32 89 92

ABONNEMENTS Tél. 04 95 32 89 97

### PUBLICITÉ-RELATIONS EXTÉRIEURES

AJACCIO 04 20 01 49 84 • BASTIA 04 95 32 89 96  
RÉDACTION Tél. 04 95 32 89 90 & 04 95 32 89 95

RÉDACTEUR EN CHEF Paul Aurelli

1<sup>ER</sup> SECRÉTAIRE DE RÉDACTION Pascal Muzzarelli

Avec la collaboration de :

Batti, Frédéric Bertocchini, Roland Frias, Jacques Fusina, Marie Gambini,  
Christian Gambotti, Kampà, Jean-Toussaint Leca, Toussaint Lenziani,  
Michel Maestracci, Ghjacumu Andria Mela, Elisabeth Milleliri, Jacques Paoli,  
Manon Perelli, David Raynal, partenariat avec Alta Frequenza

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

STUDIO ICN PAO [Préresse et mise en page]

Dépôt légal Bastia CPPAP 0319 | 88773 - ISSN 2114 009



JEAN-JULES MINICONI

## Le Gaz au cœur

**Jean-Jules Miniconi est le président de l'Amicale des anciens du GFCA. Celui qui se désigne comme «Ajaccien avant tout», fut dirigeant actif du Gazélec dans les années 70 et 80.**

**Il œuvre aujourd'hui pour que les anciennes gloires du football ajaccien soient reconnues à leur juste valeur.**

**Rencontre avec un personnage passionné, chaleureux et généreux.**

### **Pourquoi cette Amicale des anciens du Gazélec ?**

Le GFC Ajaccio est une grande famille. Tous ceux qui sont passés dans ce club et qui ont porté ses couleurs ont conservé cet esprit familial. Nous avons toujours plaisir, même après quelques années, à nous revoir. Il nous a semblé qu'à un moment donné, nous avons peut-être oublié de remercier les anciens pour tout ce qu'ils nous ont apporté. Beaucoup d'entre eux nous ont donné un bonheur immense au travers de quatre titres de champion de France amateur, dans les années 60. Ces titres ont été obtenus avec une majorité de joueurs insulaires dans les effectifs.

### **Ancien dirigeant du GFCA, vous avez dû côtoyer de grands joueurs...**

J'ai effectivement côtoyé de grands bonhommes. Les premiers noms qui me viennent à l'esprit sont ceux d'Ange Casanova, Jean-Jean Spinosi, Ignace Richaud, Mathieu Armani et de tant d'autres que je ne voudrais pas froisser sachant que je ne peux pas tous les citer. Il y en a eu tellement... Ils étaient tous issus de partis politiques différents. Mais dès qu'ils franchissaient les portes du stade de Mezzavia, il n'y avait alors plus qu'un seul intérêt : celui du club. Jean-Jean Spinosi, qui a été premier adjoint de la ville d'Ajaccio, s'entendait à merveille avec Ange Casanova qui appartenait à une autre famille politique.

### **Les anciens de l'ACA ne sont-ils pas à peu près les mêmes que ceux du GFCA ?**

Tout à fait ! 90 % des membres des anciens du GFCA ont porté les couleurs de l'ACA. Et vice-versa. Les anciens sont donc chez eux aussi bien à Mezzavia qu'à Timizzolu.

### **Quelles étaient vos fonctions au sein du club ?**

J'en ai eu plusieurs. Mathieu Armani et moi étions chargés d'aller chercher les arbitres à leur arrivée à Ajaccio. En général, ils arrivaient le samedi matin à l'aéroport. Nous déjeunions avec eux avant de les conduire à l'hôtel, puis au stade. Après les matchs, nous allions manger un morceau au restaurant avec les arbitres, avant de les ramener à l'aéroport le lendemain matin. Voilà pourquoi nous avons beaucoup d'amis parmi le corps arbitral français. Bien entendu, nous ne leur demandions pas de nous favoriser, mais simplement de respecter le jeu.

### **Où se réunit l'amicale ?**

Notre siège se trouve au Pavillon Bleu, l'établissement de notre ami Charly Taverni, une ancienne gloire du football ajaccien, et même du football corse. Il faut rappeler qu'il a eu l'honneur de marquer deux buts

face à un certain Lev Yachine, qui était le gardien de but du Dynamo de Moscou lorsque les Russes étaient venus jouer à Mezzavia. Il était également le gardien de but de l'URSS. Quel joueur ! Je crois que Charly peut être fier car il fait partie du cercle très fermé des joueurs qui ont marqué un doublé face à Lev Yachine.

### **Depuis combien de temps votre amicale existe-t-elle ?**

Bientôt cinq ans. Ensuite, d'autres ont été créées, notamment l'Amicale du Sporting Club de Bastia, avec laquelle nous nous sommes jumelés, et l'Amicale des anciens de l'AC Ajaccio. Nous avons tous beaucoup de plaisir à nous retrouver. Il est vrai que les matchs entre Ajaccio et Bastia ont toujours été assez durs. Chacun respectait ses couleurs. Il n'y avait pas de cadeaux sur le terrain. Mais à la sortie de ce match, il y avait des hommes avec leurs faiblesses, mais qui s'appréciaient énormément. Récemment nous avons perdu beaucoup d'anciens joueurs de notre club. Des membres de l'Amicale des anciens du SCB sont descendus à Ajaccio à l'occasion de certaines obsèques afin de porter les cercueils à la sortie des églises. Ils disaient qu'il fallait une reconnaissance vis-à-vis de ces grands joueurs qui avaient fait un jour briller le drapeau corse sur la plus haute marche du podium. C'est aussi pour cela que nous avons créé cette amicale. Car c'est de leur vivant que nous devons leur dire merci. Il y a quelques années, Angeot Dellasantina a donné le coup d'envoi d'un match à Mezzavia. Lorsque je l'ai accompagné à la porte d'accès du stade, il a été submergé par une grande émotion. Il m'a alors dit : «jamais je n'aurais imaginé que cela me fasse autant de choses». Quand il est entré sur la pelouse, et que le public debout l'a ovationné, c'était un monsieur en larmes qui se dirigeait vers le centre du terrain. Voilà notre but, honorer et remercier tous ces joueurs qui nous ont fait rêver. ■

*Propos recueillis par Frédéric Bertocchini*

En savoir + : [anzianigca.canalblog.com](http://anzianigca.canalblog.com)

### **Derby ACA-GFCA 1963**



FOOTBALL

# Trois ans de souffrance à Timizzolu



**Que se passe-t-il donc à l'ACA ? Quel mal ronge ce club depuis presque trois ans maintenant ? Les entraîneurs se succèdent, les effectifs sont renouvelés, les méthodes changent, les hommes aussi. Mais les résultats sont les mêmes. Si les acéistes se sont sauvés in-extremis l'an passé, le couperet pourrait tomber en mai prochain si rien ne change. Il est temps de tirer la sonnette d'alarme, car si la situation n'est peut-être pas désespérée, elle est grave.**

**E**n décembre 2012, l'AC Ajaccio se trouvait confortablement niché dans le ventre mou du championnat de Ligue 1. Alex Dupont était alors aux commandes depuis cinq mois. Son bilan était satisfaisant. À la mi-saison, les acéistes pointaient en 14<sup>e</sup> position du championnat, avec cinq victoires, six nuls et sept défaites. Les Ajacciens, qui démarraient alors la saison avec deux points de pénalité, avaient formidablement bien redressé la barre, en signant des succès éloquentes à Nice dès l'ouverture estivale, s'imposant à Toulouse avec la manière [2-4] et tenant même tête au Paris Saint-Germain [0-0] à Timizzolu. En coulisses, le club était en passe d'obtenir le fameux agrément tant attendu pour son centre de formation. Le centre d'entraînement était quant à lui terminé et le club s'offrait quelques stars mondiales, comme l'international mexicain Guillermo Ochoa et le mythique buteur roumain de la Fiorentina, Adrian Mutu. Le stade de Timizzolu revivait, avec des affluences records : plus de 7 000 spectateurs de moyenne et 5 300 abonnés. Surtout, au classement, les Ajacciens comptaient une bagatelle de huit points d'avance sur le trio de relégables. Bref, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

À la trêve, en décembre 2012, un communiqué émanant du club était reçu comme une véritable bombe dans les rangs des supporters. Le coach - celui qui avait obtenu les meilleurs résultats en Ligue 1 avec l'ACA depuis Louis Hon [1971] - était remercié. Alex Dupont était viré. Personne ne pouvait alors imaginer que le club venait d'entrer dans une zone de turbulences particulièrement violente. Car depuis ce jour, les supporters ajacciens sont quasiment sevrés de victoires : 18 seulement en championnat en trois pleines saisons [4 dans le cycle retour 2012-2013, 4 en 2013-2014 et 9 en 2014-2015 et une seule

cette saison]. Dix-huit victoires seulement en 106 matchs de championnat. Des chiffres qui font froid dans le dos. Car cela signifie que si la spirale infernale ne s'arrête pas à court terme, l'ACA plongera vers le National en fin de saison. C'est inéluctable.

Aujourd'hui, que reste-il de ce second âge d'or acéiste ? Des structures bien sûr, une assise au niveau du soutien populaire - qui commence toutefois à s'effriter - et des résultats plus que convenables au niveau de la formation. Mais l'édifice vacille et demeure fragile. Tout pourrait voler en éclats en cas de relégation à l'étage inférieur. Nos propos pourraient sembler alarmistes aux yeux de certains supporters - les éternels optimistes - mais les statistiques le prouvent implacablement : avec le ratio actuel constaté depuis le départ d'Alex Dupont, l'ACA ne pourra pas échapper au National. Il faut donc réagir, et vite ! Et surtout briser enfin cette spirale épouvantable.

Les dirigeants ont tout tenté ou presque : les entraîneurs vont et viennent à Timizzolu. Depuis le départ d'Olivier Pantaloni - toujours en 2012 - se sont succédés sur le banc : Alex Dupont, Albert Emon, Fabrizio Ravanelli, Christian Bracconi, Thierry Debès puis de nouveau Olivier Pantaloni. On a tenté de changer les effectifs, aussi. De la Ligue 1, aujourd'hui, il ne reste plus personne sinon Yohan Cavalli, l'emblématique capitaine, et Anthony Lippini, de retour aux sources cette saison. Le problème se trouve-t-il ailleurs que dans les sphères sportives ? Difficile de répondre à cette question. Ce qui est sûr, c'est qu'il est temps aujourd'hui de tirer la sonnette d'alarme. Car le danger d'une rétrogradation en National est plus que jamais présent. Ce danger là pourrait mettre en péril l'ensemble de l'édifice construit depuis 1992. Un désastre ! ■ Frédéric Bertocchini

---

*Les supporters ajacciens sont sevrés de victoires : 18 seulement en 106 matchs de championnat.*

---

RALLYES

# Corse, terre de passion automobile



La foule toujours au rendez-vous

**Des voitures, encore des voitures... Modernes, en championnat du Monde des rallyes, belles anciennes et autos de prestige.**

**De la mécanique pour tous les goûts et tous les niveaux, voilà comment pourrait être résumée cette dizaine de jours placée sous le signe exclusif du sport automobile dans les seules limites insulaires.**

**D**u 1<sup>er</sup> octobre au 10 octobre, la Corse vit une décade exceptionnelle dans la mesure où, entre le Tour de Corse comptant pour le championnat du Monde des rallyes avec ses 169 engagés, le Rallye des 10 000 Virages, regroupant une soixantaine de gentlemen drivers, et le Tour de Corse Historique et ses 280 autos, plus de 500 voitures auront couru sur les routes corses.

Bien entendu, la palme en termes sportifs revient au Tour de Corse qui fêtait, cette année, son retour dans le giron mondial. Retour marqué par la victoire de Jari-Matti Latvala à l'issue d'une épreuve qui a, quand même, eu à subir les assauts du très mauvais temps qui a assailli l'île en milieu de semaine dernière. Pour autant, le spectacle était au rendez-vous et le public corse, sévère de joutes mondiales depuis de longues années, a répondu présent du Nord au Sud de l'île. Le rallye des 10 000 Virages qui complétait le Tour de Corse a donné un avant-goût avec la présence sur les routes de voi-

tures de prestige, Ferrari, Porsche, Aston Martin, BMW et tant d'autres. Au volant, des grands noms du sport automobile, Bernard Darniche, Ari Vatanen, mais aussi des personnalités du petit écran comme Gérard Holtz. Cette première caravane s'est arrêtée le 4 octobre, avant de laisser la place dès le 5 à celle encore plus imposante du Tour de Corse Historique. Un rallye porté à bout de bras par Yves Loubet et José Andreani. Cette année encore, le succès est au rendez-vous pour cette épreuve qui fait partie du top trois mondial dans son domaine. Ces belles anciennes pilotées par des légendes du sport auto se sont élancées le 6 de Porto-Vecchio pour cinq étapes qui les ramèneront le 10 dans la Cité du Sel. Un enchaînement très profitable à l'entame de l'automne pour l'économie corse, ce qui n'est pas négligeable, tout comme les retombées médiatiques qui sont fort nombreuses. La Corse, terre de passion automobile, est devenue, l'espace d'une dizaine de jours, la capitale internationale du rallye. ■ GAM.

Jari-Matti Latvala



## Les vainqueurs

En Championnat de France des rallyes, victoire de Pascal Trojani -seul pilote engagé au volant d'une WRC- suivi de Jean-Mathieu Léandri sur Peugeot 208T16 qui remporte également la manche du Trophée Michelin et de Quentin Gilbert, néo Champion du Monde Junior WRC, aux commandes de sa DS3 R3 Max. En Championnat féminin, victoire de Sophie Laurent, sur Peugeot 207 RC. Didier Malga, copiloté par Anne-Valérie Bonnel, s'impose sur la première édition du Tour de Corse - 10 000 Virages, au volant d'une rarissime CG Simca de 1973.

AGRICULTURE &amp; NOUVELLES TECHNOLOGIES

# Bio, bio, bio... bio et smart à la fois !

**Maria Colombani et Sylvain Martinez-Ciccolini, jeunes agriculteurs installés dans le Taravo, sont parmi les lauréats du concours «La France cherche ses 13 fermes d'avenir». Ils défendent un projet où les nouvelles technologies confortent l'enracinement à un territoire.**

L'association Fermes d'Avenir, créée fin 2013, vise à promouvoir un nouveau modèle d'agriculture, basé sur les principes de l'agroécologie et cohérent avec le contexte socio-économique actuel. L'entreprise La Ruche qui dit Oui ! favorise les circuits courts entre agriculteurs et consommateurs. Ensemble, elles ont lancé en mai dernier le concours «La France cherche ses 13 fermes d'avenir» pour identifier dans chaque région «un projet incarnant une agriculture d'avenir : économiquement viable, protégeant la biodiversité, restaurant les écosystèmes et créant des dynamiques territoriales positives». L'appel à projets a suscité 200 candidatures et, après examen du jury, 13 lauréats -un pour chaque région- ont été sélectionnés et dotés de 10 000 €. Le projet corse retenu est celui porté par Maria Colombani, apicultrice, et Sylvain Martinez-Ciccolini, producteur de safran, installés à Cozzano depuis deux ans dans le cadre d'un parcours «Jeunes agriculteurs» et qui depuis cette année développent également une activité de maraîchage, en privilégiant des variétés adaptées au climat d'altitude. Après avoir fait le choix d'une agriculture bio, ils souhaitent à présent mettre en place une smart-farm qui, expliquent-ils, «s'inscrit dans une dynamique et une logique locales». La commune de Cozzano a en effet manifesté la volonté de devenir un smart-village, c'est-à-dire un territoire non seulement connecté mais aussi tourné vers un développement durable, la mise en valeur de son capital environnemental et humain, et la recherche d'une gestion optimale de l'eau et l'énergie. Un smart-village s'appuie sur des réseaux de capteurs permettant d'identifier des fuites, de mesurer les consommations énergétiques pour mieux les optimiser. «Nous voulons, dit Sylvain, que notre exploitation soit la déclinaison agricole de ce projet communal et ainsi produire mieux en consommant moins, tout en offrant un exemple de ce qui peut être fait pour améliorer les pratiques agricoles». La création d'une serre bioclimatique s'inscrit dans cette lo-



Photo DR

gique. «Semi-enterrée, exposée au sud, ce type de serre très adapté à la culture en montagne emmagasine la chaleur de la terre dans la journée pour la restituer la nuit, explique Maria. Elle permettrait de mieux produire nos plants et de cultiver sur 10 mois de l'année sans être pénalisés par le froid de la montagne». Le couple projette également la création d'une ferme-auberge qui constituerait aussi un lieu pédagogique [découverte des cultures et productions, ateliers de cuisine], le lancement imminent de Bocca, marque de produits confectionnés à partir de leurs productions et dès cet hiver, d'une application smartphone leur permettant de consolider le lien avec leurs clients. «Cela permettra d'informer sur nos produits, de faciliter leur réservation et leur retrait, par exemple à Ajaccio dans le cadre du marché des producteurs sur lequel nous serons régulièrement présents à partir de la fin octobre, et de communiquer sur les dates d'ouverture et les menus de la ferme-auberge.»

Leur succès au concours des 13 fermes d'avenir a été «une belle surprise. Nous avons fait acte de candidature assez tardivement, en partant pour ainsi dire la fleur au fusil» dit Sylvain. Mais, précise Maria, plus encore que d'être primés, leur but était surtout «de s'assurer que notre idée était bonne, et de bénéficier d'un regard extérieur sur le projet. Le fait d'être sélectionnés nous a donc rassurés».

Pour poursuivre l'accompagnement des 13 lauréats, Fermes d'Avenir et la Ruche qui dit Oui ! ont lancé le 23 septembre une campagne de financement participatif sur la plateforme de crowdfunding BlueBees. L'objectif est d'atteindre, en 60 jours, 300 000 € de dons. En fonction de l'argent collecté, chaque ferme pourra recevoir jusqu'à 30 000 €. Choisir d'aider Maria et Sylvain, c'est donc aussi s'engager «pour défendre une idée de l'agriculture de demain. Il n'y a aucune compétition entre les fermes lauréates, chacune met en avant une idée innovante, simple mais moderne, et le but est d'avancer et gagner ensemble». ■ E.M

**Repères** Située à 750 mètres d'altitude, l'exploitation de Sylvain et Maria s'étend actuellement sur 1,5 hectare, dont 1 500 m<sup>2</sup> de plantation de *crocus sativus*, dont les pistils, après récolte et séchage, constituent le safran, que Sylvain commercialise sous la marque Zaffaranu. Avec une centaine de ruches, Maria produit des miels AOP commercialisés sous la marque APA&Co. Elle prévoit par ailleurs de planter des fruits rouges traditionnels. Les fonds récoltés grâce au financement participatif [idéalement 30 000 € pour chaque ferme] permettraient entre autres au couple d'équiper un atelier de transformation, de mener à bien un aménagement paysager, de faire réaliser des études techniques ou encore de doter la ferme-auberge de terrasses en bois d'essences locales.

En savoir + sur les 13 projets : [blog.laruchequiditoui.fr/](http://blog.laruchequiditoui.fr/)

Soutenir Maria, Sylvain et les 12 autres fermiers d'avenir : [bluebees.fr/fr/project/191-corse](http://bluebees.fr/fr/project/191-corse)

## ROBOTICAMP DES ENFANTS ET DES ROBOTS

**À Ajaccio, le RobotiCamp propose d'octobre à juin 30 ateliers de programmation en robotique, pour les enfants de 8 à 14 ans. Une activité ludique qui leur permet d'assouvir leur passion des technologies, mais vise aussi à susciter des vocations. Les explications de Federi Bernardini, conseiller pédagogique Tice.**

### Qu'est-ce qui a motivé la création d'un tel atelier ?

Il y a trois ans, au sein du CampusPlex d'Ajaccio, nous avons fait le constat qu'il était difficile de trouver des programmeurs sur la Corse, et que plus généralement les études scientifiques et informatiques n'attiraient plus les élèves. Nous avons donc réfléchi à ce que, à notre niveau, nous pouvions faire pour redonner cette envie aux jeunes Corses. Nous avons donc créé l'association CampusLab qui a pour objectif d'initier et préparer les plus jeunes à la programmation par le biais de la robotique. RobotiCamp est l'école qui assure cette formation. Le choix de la robotique est un pari sur l'avenir, car c'est la révolution technologique et numérique de demain et il nous paraissait urgent d'y confronter les jeunes. De plus, elle permet une approche concrète de la programmation et une mise en situation quasi réelle des élèves. Pour accomplir une ou plusieurs actions le robot doit être correctement programmé et le résultat est directement visible. Nous entrons alors dans une véritable démarche scientifique.

### À qui s'adresse RobotiCamp ?

Nous avons décidé de nous focaliser sur les 8 à 14 ans. La formation doit se faire très tôt afin de développer des mécanismes de logique pour concevoir des programmes. Certes, tous les élèves ne deviendront pas roboticiens, mais tous auront compris qu'un objet technologique est fabriqué et programmé par un humain. Ils travaillent en groupe, tous âges mélangés car les approches sont différentes et par là-même enrichissante. Les idées peuvent venir des plus jeunes et d'une certaine expérience des plus «vieux». Nous leur soumettons une mission avec une



problématique à résoudre avec un robot et en le programmant. L'adhésion est totale car nous faisons appel à leur imagination, leur curiosité et nous nous adressons à leur intelligence. Ils comprennent très vite ce qu'on attend d'eux et s'y projettent avec un réel plaisir, d'autant qu'ils voient concrètement les résultats de leur réflexion.

### L'univers geek a-t-il de plus en plus d'adeptes ?

Les enfants, comme les adultes, utilisent de nombreux objets technologiques connectés, notre environnement est devenu numérique. Mais plutôt que de geek, je préfère parler d'enfants curieux, débrouillards, cherchant à comprendre leur environnement et les objets qui les entourent. Nous avons affaire à des enfants qui aiment démonter/remonter/fabriquer. Je pense que c'est pour cela qu'ils viennent aux ateliers. Ces enfants utiliseront les objets technologiques, comme tous les autres, mais ils auront l'avantage d'en connaître le fonctionnement et pourquoi pas les concevoir ou les programmer.

### Quels sont vos projets ?

D'une part, développer notre réseau d'écoles RobotiCamp en Corse et ailleurs et rédiger les cours et les mettre à disposition en Open Source. D'autre part, participer à la création d'un écosystème lié au numérique pour un autre développement économique en Corse. Notre île ne doit pas passer à côté de cette nouvelle révolution, elle a des atouts certains et notre jeunesse doit s'y impliquer. ■

*Propos recueillis par Marie Gambini  
Savoir + [www.roboticamp.com/](http://www.roboticamp.com/)*

## DÉVELOPPEMENT COMMUNAL

# BIENTÔT UNE NOUVELLE ÉCOLE MATERNELLE À FOLELLI



Le maire Yannick Castelli entouré de l'équipe pédagogique de la future école maternelle dont les travaux seront prochainement livrés

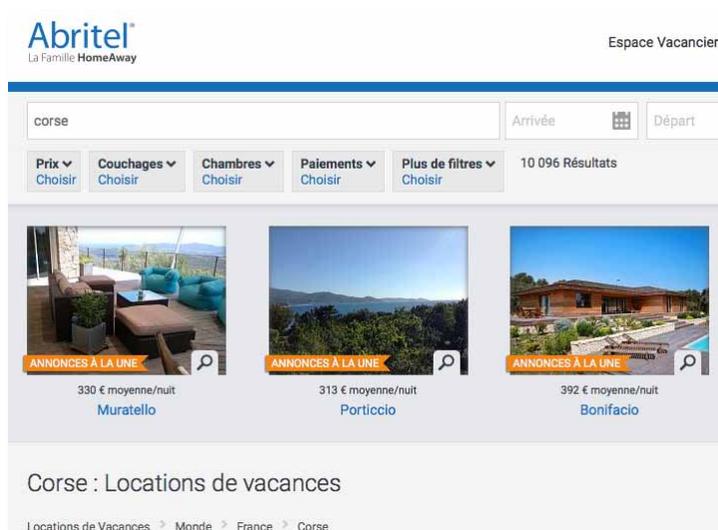


L'agglomération de Folelli n'en finit plus de grandir et de se doter d'équipements structurants. L'équipe municipale se devait d'anticiper pour gérer au plus près la croissance constante des effectifs de l'école primaire et maternelle de la localité qui, malgré les apparences, devient trop exiguë pour accueillir ses 150 jeunes élèves de maternelle. L'école maternelle de Folelli dispose d'une équipe pédagogique composée de cinq professeurs des écoles et cinq aides maternelles. L'effectif devrait avoisiner les 200 élèves dans un futur proche. La nouvelle école, dont les murs sont déjà sortis de terre, se composera de six classes avec une extension programmée à huit classes. Avec 1200 m<sup>2</sup> de surface plancher, elle aura tout de l'école moderne dont Folelli a fortement besoin, avec notamment une salle d'activité de 40m<sup>2</sup> et une salle motricité de 70m<sup>2</sup>. Le bâtiment demeure dans le périmètre dédié aux écoliers, pas très loin de l'école primaire qui va pouvoir bénéficier des locaux de ce qui sera l'ancienne école maternelle, notamment pour la création d'un pôle informatique. Le site d'implantation, sur un terrain communal, à proximité du city stade qui offrira un équipement supplémentaire à la structure scolaire, a été choisi par le maire, pour assurer la suite logique de l'urbanisation du centre ville de Folelli, à proximité des futurs itinéraires bis. L'ouverture est prévue à la rentrée des prochaines vacances de Pâques. ■ Jacques Paoli

## TAXE DE SÉJOUR

# NOUS AUSSI Y'EN A VOULOIR DES SOUS...

De plus en plus pointés du doigt par les professionnels de l'hôtellerie qui dénoncent, non sans raison, une concurrence déloyale, les sites internet de location saisonnière sont également dans le collimateur des collectivités pour lesquelles se pose une question de manque à gagner s'agissant de la perception de la taxe de séjour. La mairie de Paris a pour sa part obtenu qu'un des principaux sites, Airbnb, collecte cette taxe -0,83€ par personne et par nuit- à partir du premier octobre. À titre indicatif, depuis la création d'Airbnb, en 2008, plus de 2 millions de voyageurs ont séjourné à Paris via cette plate-forme. Mais les élus parisiens ne se sont pas arrêtés en si bon chemin, apparemment résolus à faire preuve de poigne vis-à-vis des loueurs particuliers et des sites. Le 30 septembre, le Conseil de Paris a approuvé un vœu du groupe socialiste demandant que la maire, Anne Hidalgo, «engage avec les autres intermédiaires de locations touristiques saisonnières des discussions afin d'obtenir également de leur part la récupération de la taxe de séjour». De même, les élus ont émis le vœu de voir l'ensemble des sites assurer la récupération, «des documents attestant de la régularité de la mise en location touristique» mais aussi de les voir veiller à «l'application des règles concernant les résidences principales». En effet, selon la réglementation en vigueur, des propriétaires peuvent louer sans autorisation leur résidence principale, mais uniquement dans la limite de quatre mois par an. Les responsables français d'Airbnb ont fait savoir qu'ils étaient «fiers de lancer ce processus fiscal simple et efficace» dans leur «première destination mon-



diale » pour lui permettre de « mieux percevoir cette importante source de revenus » et ainsi de « contribuer à un cadre moderne et juste pour le tourisme en France ». Le truc, cela dit, c'est que Paris n'est pas toute la France. Et que d'autres villes ou régions touristiques seraient peut-être bien inspirées d'emboîter le pas à la mairie de Paris pour obtenir ce qui est en somme leur dû auprès des sites. En août dernier, Airbnb avait 300 annonces en Corse, une paille à côté des 50 000 recensées dans la capitale. En revanche, Abritel en proposait 10 000, dont les deux tiers en Corse-du-Sud, et la Corse était dans son top 5 des régions les plus demandées. Une motion, quelque part, un de ces jours, pour rappeler qu'il n'y a pas qu'à Paris que les collectivités ont besoin d'un « cadre moderne et juste pour le tourisme, et de percevoir leur dû ? » À moins de réserver ça pour les arguments de campagne ? ■ N.U

## MODE

# KARMA KOMA, ENTRE CORSE ET BALI

**Créatrice de mode, Laurence Appietto Raffaelli puise son inspiration au cœur de deux terres insulaires : la Corse et Bali.**

**Elle a choisi de s'installer à Sotta. Ce qui aurait pu se révéler un handicap, dans le milieu très fermé de la mode, est devenu au fil du temps plutôt un atout et a contribué à créer la « touch » de la marque aux deux K.**

**Comment a évolué votre marque ?**

L'aventure a commencé à Porto-Vecchio avec l'ouverture d'une boutique multimarque dans un premier temps et qui proposait notre toute première création. Puis la marque a vraiment pris de l'envergure avec l'ouverture de la boutique de Bonifacio en 2007... Aujourd'hui Karma Koma sur le territoire corse, ce sont cinq boutiques à Porto-Vecchio, Bonifacio, Porticcio, Calvi et L'Île Rousse... Ce sont également trois boutiques sur le continent, à Paris, Cassis et au Lavandou, et un e-shop au succès grandissant. Karma Koma a lancé également sa première collection de bijoux en collaboration avec deux talentueuses créatrices Adiya et La Pépité complétant ainsi sa gamme de nouvelles pièces originales.

**Comment arriver à dépasser les frontières corses ?**

En se faisant connaître sur le territoire français dans sa globalité, en communiquant dans la presse et en mettant en place diverses actions de communication ciblées. Mais également en étant présent sur des salons internationaux comme le désormais incontournable Who's Next.

**Comment définir votre collection Hiver 2015 ?**

C'est la collection hiver la plus aboutie de la marque... L'identité Karma Koma est renforcée par l'utilisation de matières nobles comme le cuir, le cachemire, la laine de yak ... Le style, à la fois androgyne et sensuel, proche de toutes les femmes, qui est l'essence de la marque, est conservé. Cette collection réunit des pièces phares et impactantes. Des incontournables des dressings féminins comme les perfecto, pulls en cachemire, boots motardes... Et des coupes se démarquant grâce au mariage du cuir, tulle ou encore twill pour un rendu très rock et tendance.

**Quel regard portez-vous sur la création corse en matière de mode ?**

La Corse a une belle concentration de talents. Je pense à Carioca, Mare Di latte et bien d'autres. C'est assez impressionnant ! ■ **Propos recueillis par Marie Gambini**



**AJACCIO**



**FRANÇOIS QUILICI**

Jusqu'au 23 octobre. Lazaret Ollandini.  
Rens : 04 95 10 85 15

Le peintre présente des œuvres récentes. Des thèmes qu'on sait lui être chers - nus, paysages de Corse- mais aussi des natures mortes.

**PIERRE-PAUL MARCHINI**

Jusqu'au 15 octobre. Locu Teatrale. Rens : 04 95 10 72 03  
Attaché au contraste et à la couleur, Pierre-Paul Marchini réalise ses toiles abstraites à l'huile et au couteau, propice selon lui à l'amplitude de geste et d'expression.



**FESTIVAL DU RIRE**

Jusqu'au 10 octobre, 20h30. U Palatinu. Rens : 07 56 99 46 10

Le 9, Frank Truong bouscule les règles du mentalisme. Le 10, Pido fait son come-back avec un best-of de ses meilleurs sketches.

**L'ÉNIGME STEFAN ZWEIG**

Le 13 octobre, 20h 30. Palais des congrès. Rens : 06 23 30 23 16

Écrite et interprétée par Francis Huster, cette pièce porte un nouveau regard sur la vie du Nobel oublié et révèle sa propre interprétation des causes de son suicide.



**BRIGITTE**

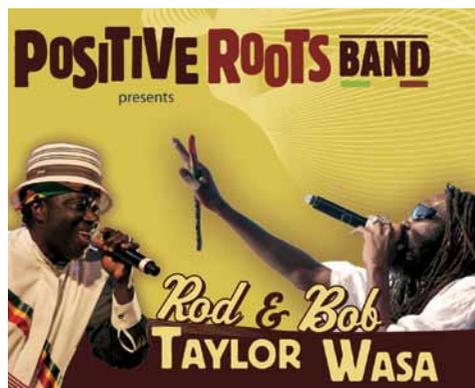
Le 16 octobre, 20h 30. U Palatinu. Rens : 04 95 50 40 80

Brigitte, c'est-à-dire le tandem Aurélie Saada et Sylvie Hoarau, livre son deuxième album À bouche que veux-tu, exploration des facettes de la femme qui s'assume.

**ROD TAYLOR**

Le 17 octobre 21h. L'Aghja. Rens : 04 05 20 41 15

Le légendaire chanteur rasta, auteur d'un des plus beaux airs de reggae de tous les temps, est accompagné par le Positive Roots Band et Bob Wasa.



**PASSION CINÉMA/CINÉ MONTAGNE**

Jusqu'au 11 octobre. Palais des congrès. Rens : www.cine2000ajaccio.com

Des films primés dans les meilleurs festivals du monde (Cannes, Berlin, Sundance), un panorama de la création corse et une soirée-événement dédiée à la montagne.

**BASTIA**



**MANÈGES**

Jusqu'au 13 novembre. Centre culturel Una Volta. Rens : 04 95 32 12 81

Une scénographie originale met en parallèle l'univers de l'illustrateur Renaud Perrin et les dessins et photos de manèges construits par André Chéreau de 1945 à 1965.



**L'ENSEIGNEUR**

Le 9 octobre, 20h30. Petit théâtre de l'opéra.  
Rens : 07 52 02 65 54

Narration cynique d'une vie de prof, une pièce de Jean-Pierre Dopagne mise en scène par Alexandre Oppecini, avec Rébecca Grammatyka.



**ARTE MARE**

Jusqu'au 10 octobre. Théâtre municipal et cinéma le régent.

Rens : 04 95 58 85 50 et www.arte-mare.eu  
Pour cette 33e édition, le festival se met à l'heure d'automne et se propose de «créer le scandale».



**ÔULI**

Les 13 (18h) et 14 (15h) octobre. Centre culturel Alb'Oru. Rens : 04 95 47 47 00

Une princesse mi-animale, mi-végétale part à la découverte de la nature. Spectacle de la chorégraphe Anne-Laure Rouxel, sur des chansons originales de Julie Bonnie.



**HENRI DEMARQUETTE**

Le 14 octobre, 20h30. Théâtre municipal. Rens : 04 95 34 98 00

Henri Demarquette interprète sur «le Vaslin», violoncelle créé par Stradivarius en 1725, des œuvres de Schubert, Kreisler, Paganini, Rachmaninoff et Grieg.



**CORTE**



**ÎLE(S)**

Jusqu'au 3 avril 2016. Musée de la Corse, Corte.  
Rens : 04 95 45 25 45

Une mise en regard des exemples d'îles, grandes et petites, lointaines ou proches, pour questionner les ressemblances comme les singularités de ces espaces insulaires.

**MIGLIACCIARU**



**LES RÈGLES DU SAVOIR-VIVRE DANS LA SOCIÉTÉ MODERNE**

Le 17 octobre, 21h. Salle Cardiccia. Rens : 04 95 56 26 67

Catherine Graziani a adapté pour le Groupe Divirioni 2 ce texte de Jean-Luc Lagarce, écrit à l'origine pour une actrice, qui égrène les grands événements de la vie.



**VOYAGE**

Le 11 octobre, 18h. Salle Cardiccia. Rens : 04 95 56 26 67

L'aventure rêvée d'un clown. Interprétés par les jeunes élèves du groupe «cirque» du Giussani, les tableaux se succèdent, chacun représentant un fragment de son identité.

**PORTICCIO**



**VILLE EN POÉSIE**

Le 16 octobre, 17h. Centre culturel.  
Rens : 04 95 25 10 09

Rencontre avec Diane Coutteure, soprano lyrique, comédienne, poète, metteur en scène et professeur de chant ; en présence du peintre Zanni.

**PORTO-VECCHIO**



**MADemoiselle MAURICE**

Du 16 au 21 octobre. Bastion de France.  
Rens : 04 95 70 09 58

La plasticienne Mademoiselle Maurice laisse parler ses «p'tits papiers pliés» : elle fait courir ses origamis colorés sur les murs des villes.

Programmes communiqués sous réserve de modifications ou d'annulations.

*a Radiò di a Corsica*

*Alta*  
frequenza

**ARADIO DI A CORSICA**

*Di poi più di 30 anni*

**EN FM**

AIACCIU **103.2** BASTIA **98.9** CORTI **104** CALVI **87.9**  
GHISUNACCIA **107.4** PORTIVECHJU **93.7** BUNIFAZIU **101.2**

**EN NUMERIQUE**

**MARSEILLE AIX... NICE CANNES...**

**WWW.ALTA-FREQUENZA.COM**